

## DÉCRYPTAGE

**150 000**

**C'est le nombre d'exploitations agricoles qui devront se mettre en conformité pour la couverture santé de leurs salariés.**

<http://www.generalisation-2016.fr>

» Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la loi pour la sécurisation de l'emploi entrera en vigueur. Elle prévoit une couverture santé minimale pour tous les salariés et la prise en charge, par l'entreprise, d'au moins la moitié de leurs cotisations. Vous serez quelque 150 000 exploitations agricoles à devoir vous mettre en conformité pour la couverture de vos salariés non-cadres. Le Crédit Agricole vous propose diverses solutions pour vous accompagner et transformer cette obligation en opportunité.

## L'agriculture à l'heure du « big data »

Puces électroniques, capteurs, applications mobiles : l'agriculture entre dans l'ère numérique, au service de la performance, de la traçabilité, de la durabilité et du bien-être. Bienvenue dans le « big data » à la mode agricole.



» Traduction française du « big data », les *métabolismes* sont partout. En agriculture, elles sont issues des multiples capteurs électroniques qui s'invitent à bord des tracteurs, des machines de récolte, des drones, des robots de traite et d'alimentation. On les trouve aussi dans les bâtiments, dans les champs, sur les animaux. Dans les champs, le GPS est le point de départ. Il fait le lien entre une position centimétrique dans une parcelle et toutes les opérations culturales qui y sont associées, du travail du sol à la récolte en passant par le semis, la protection, la fertilisation, l'irrigation. Les ordres de travaux transitent via le réseau téléphonique de l'exploitation vers le tracteur connecté, la moissonneuse-batteuse connectée, le système d'irrigation connecté. Lesquels adressent en retour leur rapport d'application. Finie l'astreinte des saisies. Place à la modulation intraparcellaire, à l'optimisation de la logistique, à la maintenance à distance, à l'agriculture de haute précision.

### Élevage de précision

L'élevage n'est pas en reste. La boucle électronique fixée à l'oreille des animaux est le premier maillon du big data. Le sésame pour automatiser certaines tâches contraignantes – la traite, notamment –, pour mieux gérer la reproduction grâce au monitoring des chaleurs et du vêlage, pour suivre les performances laitières en temps réel grâce aux compteurs et analy-

seurs de lait, pour piloter au plus juste l'alimentation. On supervise l'état sanitaire du troupeau grâce au monitoring de la rumination, du métabolisme, de la physiologie et de l'ambiance des bâtiments. Le relevé automatisé des numéros, quant à lui, facilite la gestion des animaux et la traçabilité dans la filière aval, au service des opérations de rassemblement (chargement, déchargement, pesée, tri), de négoce (enregistrement des achats, gestion des entrées/sorties) et enfin d'abattage.

### Smartphone à tout faire

À l'origine, il y a l'essor tous azimuts de l'électronique. Les constructeurs de matériel agricole ont ouvert la voie avec l'adoption d'une norme de communication entre le tracteur et les outils attelés. L'Isobus se joue des marques et des couleurs en présence. Les éditeurs de logiciels ont emboîté le pas en adoptant un langage informatique autorisant l'échange d'informations entre l'ordinateur de l'exploitation et le moniteur du tracteur, le capteur du drone, etc. Ce sont ces capteurs, justement, qui permettent de générer de multiples données d'ordre physiologique, mécanique, chimique, climatique, etc. Côté stockage, les supports physiques cèdent le pas aux télécommunications via la 4G, le Bluetooth, le wi-fi. Le « cloud » permet un stockage sans limite des données et un partage ciblé avec son conseiller, son concessionnaire, son banquier, etc. Le tout depuis son smartphone. Bienvenue dans le big data... ■

## Contre les coups durs, la solution de l'assurance récoltes

Avec le contrat « socle », tous les exploitants agricoles pourraient disposer d'un outil de gestion et de sécurisation. Les explications de Jean-Michel Geeraert, directeur du marché de l'agriculture et de la prévention chez Pacifica, filiale de Crédit Agricole Assurances.



### Qu'est-ce qu'un contrat socle assurance multi-risque climatique ?

**Jean-Michel Geeraert :** Le contrat socle garantit un capital « coup dur » contre les pertes de rendement liées aux risques climatiques. Il concerne les grandes cultures, la viticulture, l'arboriculture, ainsi qu'un grand nombre de productions légumières. Les prairies sont également éligibles. Son coût très ajusté le rend accessible à tous les agriculteurs.

### Quelles sont ses vertus financières ?

L'État s'est engagé dans la durée à subventionner le contrat socle. Le Crédit Agricole s'est engagé à rendre ce produit accessible à tous. Comparativement aux contrats existants, on peut tabler sur une économie de cotisation comprise entre 10 et 20 %. Un aléa climatique ne doit plus risquer de mettre en péril une exploitation. Le contrat socle garantit la poursuite de l'activité.

### Quelles sont ses modalités pratiques ?

Subventionné à 65 %, le contrat socle offre une garantie de

base, moyennant un taux de franchise de 30 %. En grandes cultures, l'agriculteur pourra souscrire l'assurance « coup dur » sur 70 % à 100 % de sa sole. En vigne et en arboriculture, le producteur devra assurer l'intégralité des surfaces en production. Il en va de même pour les prairies.

### Le contrat socle du Crédit Agricole peut-il être assorti de garanties complémentaires ?

Le taux de franchise et le capital garanti peuvent faire l'objet d'ajustements. Le taux de franchise peut ainsi varier entre 5 % et 40 %, avec des incidences sur le net à payer pour l'agriculteur. Des garanties complémentaires peuvent également être souscrites, comme la perte de qualité, le re-semis, la replantation, etc. Nous avons développé des simulateurs pour que les conseillers puissent aider les clients à réaliser leurs propres arbitrages en connaissance de cause.

### Pourquoi le Crédit Agricole s'engage-t-il dans le contrat socle ?

Le Crédit Agricole est le premier acteur financier de l'agriculture française. Nos produits d'assurance ont une seule et unique finalité : préserver et favoriser le développement des exploitations agricoles dans un environnement soumis à de fortes fluctuations. Les dispositifs assurantiels, dont le contrat socle, seront au cœur de la prochaine réforme de la PAC. Mais c'est maintenant qu'il faut souscrire pour être couvert dès 2016. ■

## FOCUS

### UNE ASSURANCE RÉCOLTE SPÉCIALE PRAIRIES POUR 8 À 13 €/HA

Les prairies accèdent à leur tour à l'assurance récoltes. Très investi depuis 2009, le Crédit Agricole a mis au point un indice de production fourragère basé sur des observations satellitaires à l'échelle communale. Calculé tous les 10 jours de février à octobre, l'indice de pousse cumulé est comparé à l'indice moyen des cinq années antérieures et une indemnisation est versée lorsqu'une baisse est constatée. Subventionnée à hauteur de 65 %, l'Assurance des prairies devrait coûter entre 8 et 13 €/ha net selon les régions et le capital assuré. Si les professionnels le décident, elle pourrait se substituer au Fonds national de garantie des risques agricoles.

## AGENDA

- 9-10 SEPTEMBRE ➤ ONDES (31)  
Innov-agri Grand Sud-Ouest
- 11-13 SEPTEMBRE ➤ METZ (57)  
Terres de Jim, « fête agricole »
- 15-18 SEPTEMBRE ➤ RENNES (35)  
Space, salon international de l'élevage :  
informez-vous sur l'Assurance des Prairies,  
Lauréat Innov'Space 2015

